



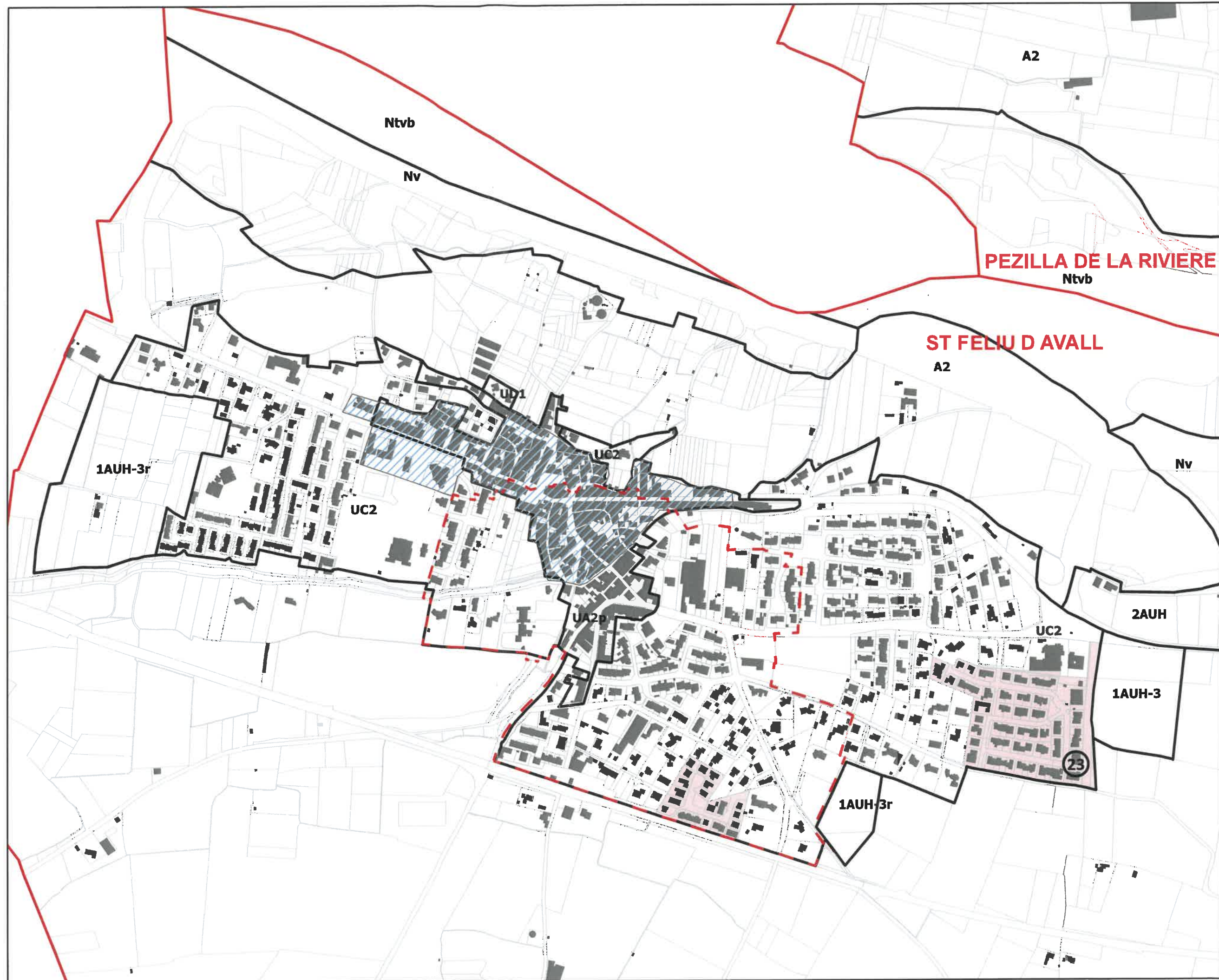
Approbation DCC du 24/02/2026

Plan de périmètres particuliers

- limite communale
- secteurs stratégiques aux abords des gares et des haltes ferroviaires
- SPIC relais
- SPIC à vocation spécifique
- SPIC structurants
- SPIC majeurs
- périmètres de centralités urbaines de proximité
- périmètres de centralités urbaines principales
- périmètres de centralités urbaines intermédiaires
- périmètres de centralités urbaines de quartier
- périmètres particuliers de servitude de mixité sociale
- délimitation des zones et des sous-secteurs



0 125 250 m





Approbation DCC du 24/02/2026

Plan de périmètres particuliers

- limite communale
- secteurs stratégiques aux abords des gares et des haltes ferroviaires
- SPIC relais
- SPIC à vocation spécifique
- SPIC structurants
- SPIC majeurs
- périmètres de centralités urbaines de proximité
- périmètres de centralités urbaines principales
- périmètres de centralités urbaines intermédiaires
- périmètres de centralités urbaines de quartier
- périmètres particuliers de servitude de mixité sociale
- délimitation des zones et des sous-secteurs



0 125 250 m

